

UN PLAN D'ACTION REEMPLOI AMBITIEUX POUR LA NOUVELLE FILIERE REP DU BATIMENT : LES ATTENTES D'ESS FRANCE

La filière REP Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (PMCB) s'est lancée le 1^{er} janvier dernier, ce qui implique de nombreux changements pour les acteurs. A cette occasion, ESS France propose un plan d'actions sur le réemploi des matériaux du bâtiment et formule 6 grandes orientations.

6 GRANDES ORIENTATIONS

La mise en place de la filière REP PMCB doit constituer un levier pour structurer les modèles économiques des initiatives en place et permettre un changement d'échelle des opérations de réemploi des matériaux en contribuant au développement du maillage de l'offre et de la demande dans les territoires. Dans ce sens, **le collectif national des acteurs de l'ESS spécialistes du réemploi des matériaux du bâtiment, animé par ESS France, a travaillé à la rédaction d'un plan d'actions** réemploi pour la filière REP PMCB axé autour des spécificités des modèles de l'économie sociale et solidaire et des solutions qu'elle propose.

Voici les grandes orientations attendues par ESS France pour la période d'agrément 2023-2027 :

1. **Structurer l'offre locale** de réemploi des matériaux du bâtiment en contribuant au bon maillage territorial
2. **Harmoniser les outils et les pratiques** de la filière en matière de caractérisation des gisements, méthodes de stockage et traçabilité
3. **Soutenir financièrement** les structures de l'ESS spécialistes du réemploi des matériaux du bâtiment pour garantir la pérennité de leurs modèles économiques
4. **Accompagner la formation** et la montée en compétence de l'ensemble des parties prenantes du secteur du bâtiment
5. **Piloter une démarche ambitieuse d'études** et d'expérimentations
6. **Animer** une dynamique forte de **sensibilisation et de communication** sur les activités de réemploi des matériaux du bâtiment

SEUL 1% DES 46 MILLIONS DE TONNES DE DECHETS PODUITS SONT REEMPLOYES DANS LA FILIERE

Le secteur du bâtiment produit à lui seul 46 millions de tonnes de déchets. A l'occasion du lancement de la filière à Responsabilité Elargie du Producteur (REP) dédiée au secteur du bâtiment, il semble donc primordial de faire de ce secteur un secteur exemplaire en matière de prévention et de réemploi des déchets. En effet, la Directive-cadre Déchets européenne n°2008/98/CE a défini depuis 2008 la hiérarchie des déchets qui préconise de privilégier en premier lieu l'évitement et le réemploi des équipements et matériaux avant d'envisager leur recyclage dès lors que cela est possible. Or, l'ADEME, dans son étude de préfiguration de la filière REP Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (PMCB) publiée en avril 2021, estimait déjà que « **moins de 1% du gisement de PMCB fait aujourd'hui l'objet de réemploi** ».

120 STRUCTURES DE L'ESS DEDIEES AU REEMPLOI DES PMCB

Depuis plusieurs années, des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) ont permis l'émergence d'une filière innovante de réemploi des matériaux du bâtiment et ont démontré son efficacité environnementale et solidaire. Considérant la pression exercée sur les matières premières vierges et la pénurie actuelle de certains matériaux, notamment dans le secteur de la construction, ainsi que la nécessité de diminuer les impacts négatifs sur l'environnement, de plus en plus d'initiatives de ce genre se développent aujourd'hui au cœur des territoires. Aujourd'hui, [Carteco](#) – la carte des structures de l'ESS qui font la transition écologique – référence déjà plus de **120 structures de l'ESS opérant des activités de réemploi des matériaux du bâtiment partout en France**, territoires ultramarins inclus.

Les structures de l'ESS interviennent et ont développé **des compétences sur l'intégralité de la chaîne de valeur** par des actions d'ingénierie en conseil au montage de projets, des actions de collecte pourtant aujourd'hui moins rémunératrices, des inventaires ressources, des activités de déconstruction sélective, de l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le réemploi, la transformation de matériaux, la vente de matériaux de seconde main, etc. En matière d'ingénierie de projets, les structures de l'ESS ont la capacité de réaliser des diagnostics Produits-Equipements-Matériaux-Déchets (PEMD), ou encore de l'assistance à maîtrise d'ouvrage via des actions de conseil, d'accompagnement et de formation à destination des collectivités par exemple.

« Les acteurs de l'ESS jouent un rôle majeur dans le réemploi des PMCB », salue Jérôme Saddier, président d'ESS France. *« Il est essentiel que la mise en place de cette nouvelle filière REP PMCB s'appuie sur les initiatives déjà existantes en matière de réemploi, qu'elle permette leur déploiement mais qu'elle n'ait pas pour effet de bord de déstabiliser les modèles économiques déjà existants et générateurs d'emplois locaux non délocalisables ».*

CHIFFRES-CLEFS

- **46 millions de tonnes** de déchets produits par le secteur du bâtiment
 - **Moins de 1%** du gisement de PMCB fait l'objet de réemploi
 - **120 structures** de l'ESS spécialisées dans le réemploi de matériaux du bâtiment en France en 2022
-

ESS France est l'organisation qui porte la voix de l'ESS. Agréée par l'Etat en 2014, elle assure, au plan national, la représentation et la promotion de l'économie sociale et solidaire. Elle fédère les organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ainsi que les Chambres Régionales de l'ESS, et toute autre personne morale, de type fédération, réseau, collectif ou regroupement de niveau national qui souhaite s'investir dans ses activités. Elle est présidée par Jérôme Saddier. Plus d'informations sur www.ess-france.org